

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 748)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 46

présenté par  
M. Labaronne

-----

**ARTICLE 5**

À l'alinéa 9, substituer aux deux occurrences du mot :

« déposées »,

le mot :

« demandées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.